

DEMANDE D'ANNULATION D'INSCRIPTION ADMINISTRATIVE 2025-2026

REMBOURSEMENT « SUR DECISION INDIVIDUELLE » DU PRESIDENT DE L'UNIVERSITE

A partir du 1^{er} septembre, le remboursement en raison d'une annulation d'inscription administrative à l'Université de Tours n'est plus de plein droit. En fonction du motif de cette demande, un remboursement « partiel » pourra être accordé par le Président de l'Université. **Seuls les motifs énumérés ci-dessous pourront donner lieu à l'examen d'une demande de remboursement.**

IMPORTANT

Le remboursement porte uniquement sur les droits nationaux fixés par arrêté ministériel.

Les droits spécifiques des diplômes universitaires, les frais de formation à distance et le Passeport Culturel Etudiant (8 €) ne sont pas remboursables.

N° Etudiant de l'université de Tours | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _

NOM : Prénom :

Adresse :

Code postal : |__|__|__|__|__| Ville :

E-mail :

Inscrit(e) en (ex. L1 d'Anglais) :

MOTIF DE LA DEMANDE (A COCHER PAR L'ETUDIANT)

DATE LIMITE DE DEPOT

☐ Admission dans un autre établissement (hors Université française)

30 SEPTEMBRE 2025

Le remboursement porte sur les droits d'inscription nationaux **diminués de la somme de 50 euros.**

☐ Refus de visa

15 OCTOBRE 2025

*Le remboursement porte sur les droits d'inscription nationaux **diminués de la somme de 23 euros.***

☐ **Raison médicale grave** (impossibilité totale de poursuivre l'année universitaire)

28 NOVEMBRE 2025

Le remboursement porte sur les droits d'inscription nationaux diminués de la somme de 23 euros.

Fait à, le

Signature de l'étudiant :

LISTE DES DOCUMENTS A JOINDRE OBLIGATOIREMENT

Quel que soit le motif, mentionné ci-dessus, vous devez transmettre :

- Restitution de la carte d'étudiant 2025-2026 remise par l'Université de Tours
- Restitution du justificatif d'inscription 2025-2026 remise par l'Université de Tours
- RIB au nom de l'étudiant

A ces documents, vous devez IMPERATIVEMENT joindre le justificatif correspondant à l'un des motifs listés ci-dessous :

- ☐ **Admission dans un autre établissement :** Justificatif d'inscription dans le nouvel établissement pour 2025-2026
☐ **Refus de visa :** Notification de refus de visa
☐ **Raison médicale grave :** Certificat médical attestant de l'impossibilité de finir l'année universitaire

OU TRANSMETTRE VOTRE DEMANDE ?

Veuillez transmettre ce formulaire dûment complété et signé, ainsi que l'intégralité des documents requis, avant la date limite de dépôt liée à l'un des trois motifs susmentionnés, à l'adresse suivante :

Service des Etudes et des Formations (SEF) – Bureau de scolarité générale
60, rue du Plat d'Etain – BP 12050 – 37020 TOURS CEDEX 1